

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
Travaux de réaménagement du Boulevard Fernand Moureaux
et du giratoire d'entrée de ville
Marché 23PA15

AVENANT N°2 :

Modification de faible montant - Avenant inférieur à 15 % – article R.2194-8 du Code de la commande publique

ENTRE LES SOUSSIGNES

VILLE DE TROUVILLE-SUR-MER

représentée par Monsieur Didier QUENOUILLE, 1^{er} Adjoint au Maire, par arrêté n°2020.159 du 17 juillet 2020 et dûment habilité par délibération n° 2020-50 du 24 juillet 2020 ;

ci-après dénommée "La VILLE"

d'une part,

ET

La société EUROVIA BASSE NORMANDIE – Agence de Caen
Représentée par Monsieur Brice BERNARD – Chef d'agence
Domicilié ZI Caen Canal – Zone Portuaire – 14550 BLAINVILLE SUR ORNE

Ci-après dénommé "Le titulaire "

d'autre part,

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

Le marché de travaux pour les travaux de réaménagement du boulevard Fernand Moureaux et du giratoire d'entrée de ville a été notifié en date du 17 octobre 2023 à l'entreprise EUROVIA BASSE NORMANDIE – Agence de Caen. Le montant estimatif de la tranche ferme (offre de base) est ainsi de 2 925 521.28 € HT et celui de la tranche optionnelle, qui pourra éventuellement être affermée, de 32 290.37 € HT.

La tranche ferme – offre de base – comprend les blocs massifs sur les quais en granit et tous les travaux de voirie et réseaux divers sur le boulevard Fernand Moureaux et le Giratoire d'entrée de Ville. La tranche optionnelle consiste quant à elle à habiller les blocs brique existant du boulevard.

Ce marché est décomposé en deux phases :

- Phase 1 : travaux sur le boulevard Fernand Moureaux et renouvellement des mobiliers des quais
- Phase 2 : Giratoire d'entrée de Ville

Un avenant n°1 a acté la renonciation à l'avance forfaitaire à laquelle le titulaire pouvait prétendre.

CECI ETANT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de l'avenant

Les travaux modificatifs et complémentaires pour le lot VRD concernent les prestations suivantes :

PLUS - VALUES :

- A- Afin de conserver une homogénéité dans le traitement du boulevard, il est envisagé une reprise des enrobés sur le parking dit des bains. Considérant l'état de dégradation de ce parking causé par l'absence de fond de forme satisfaisant et par les dommages subis du fait des différents travaux et des implantations de base vie nécessaire au chantier, il apparaît nécessaire de réaliser la reprise du tapis d'enrobé de ce parking. Celui-ci est notamment utilisé par les usagers de la rue des bains :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 23 010,00 € HT.

- B- L'éclairage existant sur le trottoir existant côté quai est renouvelé par le SDEC. Ce renouvellement implique la reprise des surfaces de pavage au pied des mâts existants ainsi que la suppression des regards de visite existant :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 16 053,24 € HT.

- C- Afin de respecter la continuité esthétique des surfaces existantes en pavés, un pavé rouge a été ajouté au calepinage de pavage prévu initialement au marché de travaux :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 44 750,00 € HT.

- D- En raison de découverte de nombreuses émergences non référencées et non visibles puisque sous les surfaces existantes, les tampons spécifiques grandes ouvertures et des tampons standard ont été fourni sur le chantier afin de placer des affleurants en fonte correspondant aux classes de trafic réglementaire :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 21 710,44 € HT.

- E- Au vu des épaisseurs rencontrées de grave-bitume lors des terrassements (épaisseurs non conformes au rapport géotechnique réalisé dans le cadre des études PROJET – supérieurs aux 0.06 cm annoncés), il a été nécessaire de réaliser des rabotages complémentaires sur d'importantes zones du chantier. Ces zones de rabotages complémentaires en raison des épaisseurs de matériaux bitumineux supérieures aux informations connues entraînent une plus-value. Des démolitions spécifiques ont également été nécessaire pour le renouvellement des mobiliers des quais en raison d'une dalle béton épaisse sur la totalité du linéaire du quai

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 66 938,38€ HT.

- F- Les linéaires de tranchée de réseaux secs sont ajustés au regard des ajustements liées aux prestations suivantes dont les informations n'étaient pas connues avant le lancement de la consultation : mise en place des contrôles d'accès au niveau des 2 parkings à enclos – Mise en place de regards à chaque point lumineux nouvellement créés – ajustement du génie civil pour l'installation de la video-surveillance :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 65 700,99€ HT.

- G- La mise en place de tableaux divisionnaires et l'ajustement des sections de câbles sont rendus nécessaire pour la hiérarchisation de l'installation de l'ensemble des bornes marché

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 37 835,80€ HT.

- H- La mise en place de corbeille à déchets TULIPE spéciale 75L avec réducteur finition bord de mer :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 19 138,00€ HT.

- I- La mise en place de barrières pivotantes sécurisées pour les entrées et sorties du marché :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 23 292,72€ HT.

- J- La mise en place de cendriers modèle Tuscan Rubbermaid :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 1 068,92€ HT.

- K- La mise en place de distributeur sac canins fixés sur poteaux existants :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 1 638,88€ HT.

- L- La mise en place de clous inox en fourniture seule :

L'ensemble de ces prestations complémentaires pour un coût de 1 765,50€ HT.

MOINS VALUES :

- M- L'ajustement des métrés des travaux préparatoires

L'ensemble de ces prestations en moins-value pour un coût de 21 419,17€ HT.

- N- L'ajustement des métrés de surfaces et de linéaires de bordures, y compris la suppression de surface en ROXEM (pavés résines) au niveau du plateau de la rue Victor Hugo

L'ensemble de ces prestations en moins-value pour un coût de 112 024,03 € HT.

- O- L'ajustement des commandes de mobiliers, avec notamment la suppression des 2 quais-bus, la suppression des barrières prévues initialement pour le contrôle d'accès au marché, la suppression des potelets, corbeilles prévues au marché :

L'ensemble de ces prestations en moins-value pour un coût de 69 701,52€ HT.

- P- L'ajustement des prestations de signalisation prévues au marché :

L'ensemble de ces prestations en moins-value pour un coût de 17 862,20€ HT.

- Q- La suppression de l'habillage des blocs en briques

L'ensemble de ces prestations en moins-value pour un coût de 24 438,61€ HT.

L'ensemble des prestations modificatives et complémentaires pour un coût de 77 457,33 € HT.
(voir pièce jointe – balance financière récapitulative)

Article 2 : Impact financier

Cet avenant est valorisé à hauteur de **77 457,33 € HT**, ce qui représente une plus-value au **montant estimatif initial de 2.65 %**.

Cet avenant est pris en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique.

Article 3 : Entrée en vigueur

Le présent avenant entre en vigueur à sa notification.

Article 4 : Champ d'application

Toutes les stipulations du contrat initial et de ses annexes non modifiées par le présent avenant restent inchangées et s'appliquent de plein droit, à la charge et sous la responsabilité du titulaire.

Fait à Trouville en deux exemplaires, le

Le titulaire	La Ville
EUROVIA BASSE NORMANDIE	Pour le Maire Par délégation
Brice BERNARD	Didier QUENOUILLE